



Conseil des Droits de l'Homme  
21<sup>ème</sup> session de l'Examen Périodique Universel (EPU)  
Examen du Kenya

Monsieur le Président,

Ma délégation salue les autorités kenyanes venues nous présenter leur deuxième rapport de l'EPU.

Depuis son précédent EPU, le Gouvernement du Kenya s'est attelé à mettre en application les 149 recommandations acceptées. Plusieurs lois, institutions, mesures, décisions pertinentes ont été mises en œuvre afin de promouvoir tous les droits de l'homme.

Deux questions et une recommandation.

**Première question :** le Comité interinstitutionnel chargé d'examiner les recommandations de la Commission vérité, justice et réconciliation a-t-il déjà terminé son travail et quelles sont ses conclusions partielles ou finales ?

**Deuxième question :** quelles sont les stratégies supplémentaires adoptées par le Gouvernement kenyan pour faire face aux obstacles rencontrés dans la réalisation des objectifs du système de la décentralisation administrative ?

**Recommandation:** ma délégation encourage le Gouvernement kenyan à finaliser le processus de l'adoption de la politique nationale et du plan d'action pour les droits de l'homme et à poursuivre sans relâche son programme « Vision 2030 » destiné à réduire le nombre de personnes vivant dans la pauvreté.

Je vous remercie, monsieur le Président.

Par Sébastien MUTOMB MUJING  
Chargé d'Affaires a.i.

Nom du document : Examen du Kenya janvier 2015  
Répertoire : C:\Users\Sebastien Moutomb\Documents  
Modèle : C:\Users\Sebastien  
Moutomb\AppData\Roaming\Microsoft\Templates\Normal.dotm  
Titre :  
Sujet :  
Auteur : Chargé  
Mots clés :  
Commentaires :  
Date de création : 22/01/2015 00:36:00  
N° de révision : 2  
Dernier enregistr. le : 22/01/2015 00:36:00  
Dernier enregistrement par : Sebastien Moutomb  
Temps total d'édition : 0 Minutes  
Dernière impression sur : 22/01/2015 00:36:00  
Tel qu'à la dernière impression  
Nombre de pages : 1  
Nombre de mots : 267 (approx.)  
Nombre de caractères : 1'472 (approx.)